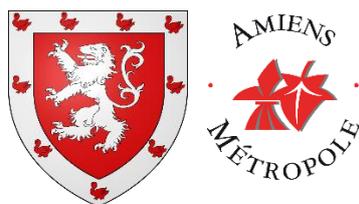


CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



Compte rendu de la réunion du vendredi 9 Avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf Avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur SANGULARD Jonathan, Maire.

Désignation du secrétaire de séance : Madame AMIABLE Marie-Paule

Étaient présents : Monsieur SANGULARD Jonathan, Madame AMIABLE Marie-Paule, Madame CUEILLE Isabelle, Madame DESCAMPS Lucie, Monsieur FOULON Jérôme, Monsieur BENOIT Yves, Madame CAILLY Isabelle, Madame GOMBART Nathalie, Monsieur GOUPIL Jean-marie, Monsieur HORVILLE Sébastien, Monsieur Adrien LEIGNEL, Monsieur CAILLY Pascal et Monsieur Denis PHILIPPON

Étaient absents : Madame LANGLOIS Doriane (pouvoir à Madame Nathalie GOMBART)

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nbre de membres en exercice : 15

Nbre de votants : 14

Date de la Convocation : 8 Mars 2021

Date d'affichage : 9 Mars 2021

Ordre du jour

- **Présentation du budget 2021** (Fonctionnement et investissement) et **compte administratif** de la commune.
- **Taux d'imposition 2021**
- **Subventions** pour les associations
- **Sisco** présentation du budget 2021
- **Garde-chasse** pour le Marais de Querrieu et **cofisation pour les huttes**.
- **Convention de subvention** pour l'achat de vélos et pour l'achat de Composteur.
- **Cimetière communal** reprises des concessions.
- **Achat de la Parcelle 88** emplacement réservé dans le PLUi
- **Questions diverses :**
 - a. *Convention de remboursement avec Amiens métropole,*
 - b. *Changement de contrat photocopieur,*
 - c. *Emplacement de la fête locale et de la réderie*
 - d. *Location des salles et du mobilier de la commune)*
 - e. *Travaux d'enfouissement des réseaux*
 - f. *Station d'épuration*
 - g. *Projet école (étude de faisabilité)*
 - h. *Fermages – régularisation des baux et des paiements*

1. Présentation du budget 2021 (Fonctionnement et investissement) et compte administratif de la commune.

Monsieur HORVILLE Sébastien, adjoint au Maire en charge des finances présente au conseil municipal le compte administratif de la commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Résultat Fonctionnement 2020	329 047,10 €
Résultat Investissement 2020	- 188 102,00 €
Trésorerie communale pour 2021	140 945,10 €
Recette : Vente de l'ancienne poste	130 000,00 €
	<u>270 945,10 €</u>

*** le déficit d'investissement correspond aux retours de subventions attribuées mais non perçues 2020 et à la recette inscrite par l'ancienne municipalité concernant la vente du terrain de 85 000 euros qui n'est toujours pas actée. Celles-ci viennent s'ajouter en 2021 dans le budget d'investissement.

Recettes en attente :

*** Convention en cours de remboursement Amiens métropole (maintenance des espaces verts sur les voies d'intérêts communautaire) 2018/2019/2020	21 293,04 €
*** Convention en cours de remboursement Amiens métropole (maintenance des espaces verts sur les voies d'intérêts communautaire) 2021	5 684,00 €
*** Convention en cours de remboursement Amiens métropole (Enfouissement des réseaux) en 2022	24 855,95 €
*** vente du terrain pour la construction du lotissement (selon l'acceptation du permis de construire en 2022)	85 000,00 €
	<u>136 832,99 €</u>

Après concertation l'ensemble des membres du comité votent tous pour cette proposition.

Nombre de votant : 14 pour et 1 absente.

QUERRIEU	Dotation forfaitaire ***	DSR **	DGF totale	Evolution (%)	Evolution (€)
<u>2013</u>	130 626,00 €	- €	- €		
<u>2017</u>	125 539,00 €	- €	- €	-3,9%	- 5 087,00 €
<u>2020</u>	68 985,00 €	12 668,00 €	81 653,00 €		- 56 554,00 €
<u>2021</u>	65 926,00 €	11 996,00 €	77 922,00 €	-37,9%	- 64 700,00 €

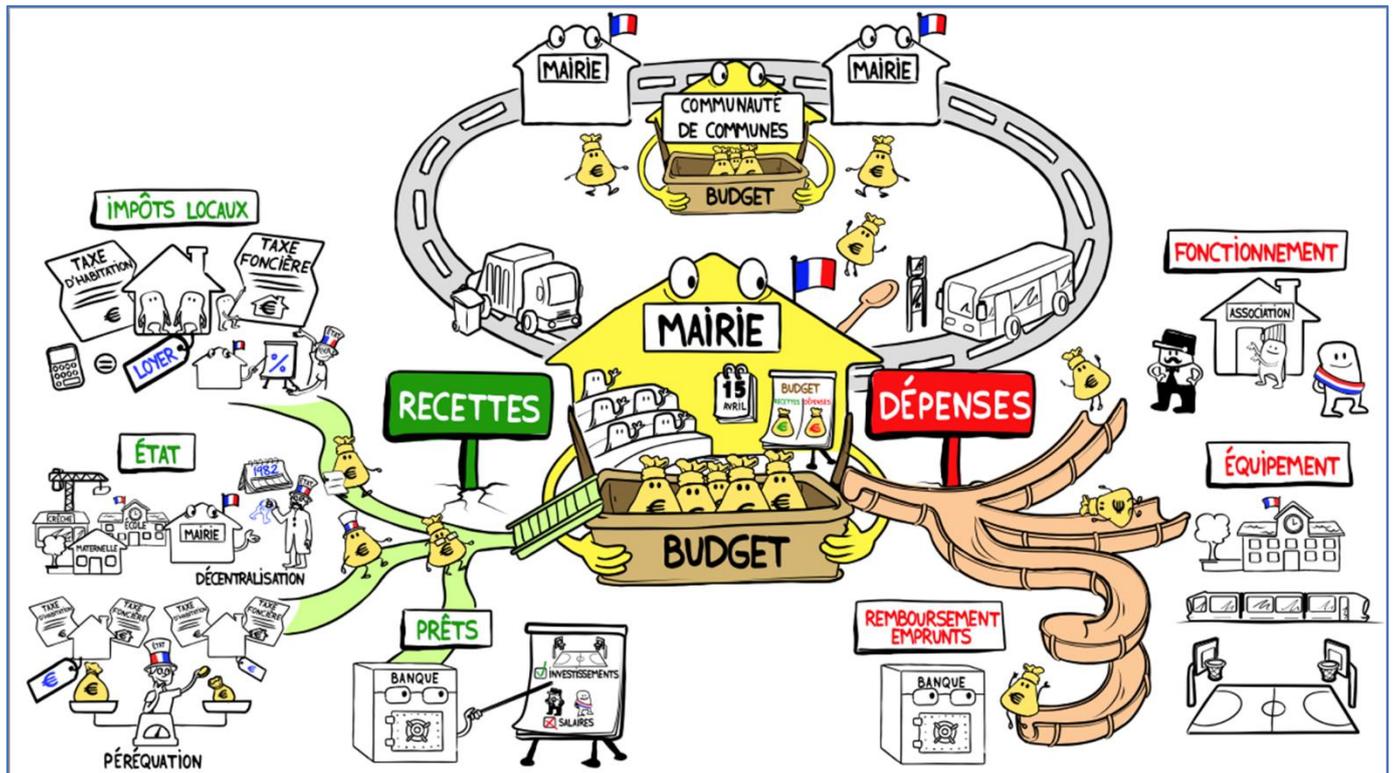
-3 731,00 € montant que la commune touchera en moins en 2021

*** La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

** Répartition de la dotation de solidarité rurale (DSR)

Il présente ensuite à l'aide d'un tableau les recettes de l'ETAT reçues en expliquant que la commune a perdu en 8 ans 64 700 euros d'aides non compensées.

Il rappelle ensuite aux conseillers présents, le fonctionnement du budget d'une commune à l'aide du croquis ci-dessous.

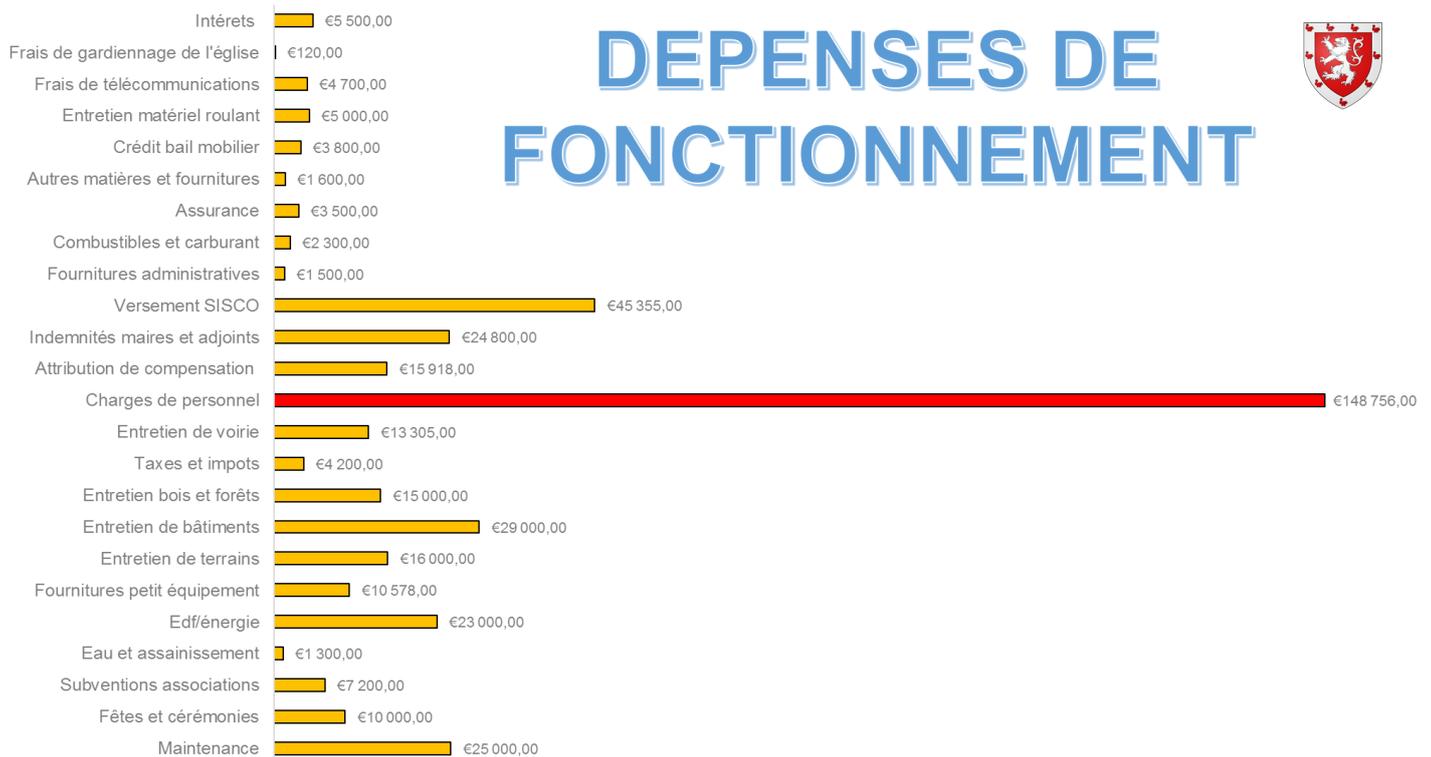


Ensuite, monsieur HORVILLE présente les différentes recettes prévisionnelles de la commune :

CONCESSIONS CIMETIERES	€400,00
REMBOURSEMENT MEDICAL	€21 484,00
TAXE A L'HECTARE 2020+2021	€7 500,00
CONVENTION AMIENS METROPOLE...	€5 686,00
ANTENNE FREE	€4 000,00
REDEVENCES FERMIER	€2 585,00
POSTE (indemnités Salaire Elisabeth)	€14 629,00
TRESORIE	€140 945,00
IMPOTS ET TAXES	€184 758,00
DGF (Etat)	€77 922,00

RECETTES

Puis le budget prévisionnel de fonctionnement :



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il fait également un rappel des emprunts en cours et explique que celui pour l'enfouissement des réseaux ne sera effectif qu'à partir d'Avril 2022 (remboursement du capital) :

EMPRUNTS MAIRIE DE QUERRIEU

	Capital - montant de l'annuité à rembourser/an	Montant total du prêt	Durée	taux	date début /date fin
prêt en cours CAISSE D'EPARGNE	17 706,83 €	250 000,00 €	15 ans	1,25%	05/10/2017 25/03/2033
prêt en cours CREDIT AGRICOLE	12 033,50 €	130 000,00 €	15 ans	5,00%	16/01/2009 25/03/2023
prêt en cours CAISSE D'EPARGNE	13 700,88 €	250 000,00 €	20 ans	0,89%	20/04/2021 20/04/2041

Il fait remarquer que le CREDIT de 130 000 euros sera terminé en 2023. Compte tenu du montant de l'annuité à rembourser, un nouveau projet pourra être étudié en 2023 pour un montant similaire à celui de l'enfouissement des réseaux engagé cette année.

Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune propose ensuite au conseil municipal de voter pour les attributions de subventions. N'ayant pu louer les Salles (associations et fêtes) sur 2020, la commune enregistre presque 4 000 euros de recettes de fonctionnement en moins sur son budget. En 2020, beaucoup d'associations ont reçu une aide supplémentaire pour faire face au covid 2019. Néanmoins, certaines n'ont pu rien faire. Plutôt que d'annuler l'ensemble des subventions, il est proposé aux membres du conseil de diminuer pour cette année 2021 certaines aides financières en attendant que les manifestations et compétitions soient de nouveau autorisés.

Le comité des fêtes ayant doublé sa subvention l'an dernier grâce aux ventes de bois, bureaux il d'écolier et encarts n'aura pas de budget d'inscrit pour le moment.

Deux subventions sont rajoutées par rapport à l'an dernier, celle pour l'association des pêcheurs de l'Hallue, qui grâce à leur travail bénéficie également de recettes complémentaires concernant la vente de lots de bois. Un montant sera également accordé cette année à la SPA

BUDGET 2021 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE QUERRIEU

657362 Autres organisme publics (associations)

Subventions	8 000,00 €	7 200,00 €	800,00 €
AS QUERRIEU FOOTBALL ***	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	240,00 €	- €	240,00 €
AMICALE DES CHASSEURS	150,00 €	- €	150,00 €
AAE (parents d'élèves des écoles)	250,00 €	- €	250,00 €
HERISSONS DE France	150,00 €	- €	150,00 €
COOPERATIVES SCOLAIRES	200,00 €	- €	200,00 €
MFR de Villers bocage	100,00 €	- €	100,00 €
Club de TAROT DE QUERRIEU	75,00 €	- €	75,00 €
TENNIS CLUB DE QUERRIEU	250,00 €	- €	250,00 €
SOUVENIR Français	100,00 €	- €	100,00 €
LES AMIS DE QUERRIEU	250,00 €	- €	250,00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE	100,00 €	- €	100,00 €
COMITE DES FETES	- €	- €	- €
SOMEA (chambre d'agriculture)	30,00 €	- €	30,00 €
Les PECHEURS DE L'HALLUE	250,00 €	- €	250,00 €
SPA	55,00 €	- €	55,00 €
Sous-total	7 200,00 €	- €	7 200,00 €

*** montant versé par Amiens métropole en compensation de l'entretien des 2 terrains réalisés par les dirigeants du club de football (fontes des terrains, mise en place des engrais, réalisation des traçages et maintenance des installations)

Après concertation l'ensemble des membres du comité votent tous pour cette proposition.

Nombre de votant : 14 pour et 1 absente.

Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune propose ensuite le budget d'investissement ci-dessous :

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021					
Dépenses :	Montant HT	TVA	Montant TTC	Recettes	Montant Global
Projet terrain multisports					
Terrain multisports Sport Nature	38 850,00 €	7 770,00 €	46 620,00 €	DETR	23 289,00 €
Création de la plateforme (Sarl Descamps)	21 403,09 €	4 280,62 €	25 683,71 €	Région hauts-de-France	13 482,00 €
Sous-total	60 253,09 €	12 050,62 €	72 303,71 €	Sous total subventions	36 771,00 €
Bâtiments communaux					
Rénovation des Ateliers municipaux (EN ATTENTE DU RETOUR DES SUBVENTIONS DSIL) - montant des travaux estimés à 67060 euros HT (13412 euros TVA) soit 80472 euros TTC	- €	- €	- €	Dossier n° 2937867 - Déposé le 13 novembre 2020 en attente de la décision de la DSIL (1er trimestre 2021) 39098 euros Dossier n° 2935756 - Déposé le 10 novembre 2020 24 881 euros HT Accordé DETR	- €
Clôtures aux ateliers + salle des associations	5 463,26 €	1 092,65 €	6 555,91 €		
Travaux à l'école (fenêtres + portes FDS) et radiateurs	- €	- €	- €	DSIL 80% Plan de relance 2020	19 304,00 €
Croix de chemin - église (Bergogne Vincent)	5 500,00 €	1 100,00 €	6 600,00 €	Souscription Fondation du patrimoine en cours	5 500,00 €
Sous-total	10 963,26 €	2 192,65 €	13 155,91 €	Sous total subventions	24 804,00 €
Enfouissement des réseaux					
Convention n° 09-0682-EF : Rte Nationale/Bois Galhaut					
Convention n° 09-0752-EF : Route Nationale / Cavée	234 967,00 €	Fde collecte TVA	234 967,00 €		
Convention n° 09-0682-EF : Route Nationale					
Frais de maîtrise d'œuvre FDE80					
Eclairage public tennis route d'Allonville	7 229,00 €	Fde collecte TVA	7 229,00 €		
Sous-total	242 196,00 €	- €	242 196,00 €	Sous total subventions	- €
Travaux de voiries					
Création d'une Ecluse (rue de la cavée)	21 994,40 €	5 498,60 €	27 493,00 €	Subventions 30% au titre des amendes de police accordée par le Département le 14 janvier 2021	6 598,32 €
Réfection de la rue Neuve (travaux réalisés)	12 633,72 €	2 526,74 €	15 160,46 €	subvention déclarée non éligible car n'améliore pas la sécurité	- €
Création de places de parking devant la mairie -(travaux réalisés)	5 499,84 €	1 099,97 €	6 599,81 €	Subventions 30% au titre des amendes de police accordée par le Département le 14 janvier 2021	1 649,95 €
Création d'un chemin d'accès sécurité route d'Allonville	10 920,87 €	2 184,17 €	13 105,04 €		
Sous-total	51 048,83 €	11 309,49 €	62 358,32 €	Sous total subventions	8 248,27 €
Projet Aménagement Marais (2ème phase) *** en attente des retours de subventions					
Sous-total	- €	- €	- €	Subventions DETR de l'aire de jeux 2020	9 359,00 €
Sous-total	- €	- €	- €	Sous total subventions	9 359,00 €
Mobilier urbain et cadre de vie					
5 Corbeilles Héritage 1, Tulipe V3. et son seau + 30 potelets + 1 Panneau d'accueil parc des merlettes et range-vélos	4 886,40 €	977,28 €	5 863,68 €		
Garde-corps sur platine type Querrieu (commandé en décembre 2020)	1 593,60 €	318,72 €	1 912,32 €	Région hauts-de-France (subventions 2020)	3 717,00 €
Plantation 1 Millions d'arbres pour les hauts de France (2ème phase)	1 804,12 €	360,82 €	2 164,94 €	Région hauts-de-France (subventions 2020)	1 170,00 €
Sous-total	8 284,12 €	1 656,82 €	9 940,94 €	Sous total subventions	4 887,00 €
Informatique					
Fourmiture PC Portable HP 250 G8 i5-1035G1 15.6i 8Go	711,67 €	142,33 €	854,00 €	DETR Maintien des services en milieu rural 35 à 40%	284,67 €
Sous-total	711,67 €	142,33 €	854,00 €	Sous total subventions	- €
				fonds de la compensation de la TVA (FCTVA) 2019	5 000,00 €
				Vente du Véhicule (Kangoo)	1 260,00 €
				Sous total subventions accordé pour 2021	84 069,27 €
Montant total INVESTISSEMENT 2021	373 456,97 €	27 351,91 €	400 808,88 €	Montant total des recettes d'investissement	90 329,27 €
RECAPITULATIF DE LA PREVISION DE BUDGET 2021					
Montant total INVESTISSEMENT 2021			400 808,88 €		
prêt en cours CAISSE D'EPARGNE (REMBOURSEMENT du capital seulement)			16 047,12 €		
prêt en cours CREDIT AGRICOLE (REMBOURSEMENT du capital seulement)			9 893,00 €		
prêt en cours CREDIT AGRICOLE (REMBOURSEMENT du capital seulement)			10 390,00 €		
Montant total du budget investissement avec remboursement des prêts			437 139,00 €		
Montant total des recettes d'investissement			90 329,27 €		
Prêt Immobilier - Caisse d'épargne (recette)			250 000,00 €		
Vente de la Poste			130 000,00 €		
Montant total			470 329,27 €	recettes d'investissement	
MONTANT TOTAL RECETTES/DEPENSES			26 197,21 €	excédent d'investissement à réinjecter si besoin	

Après concertation l'ensemble des membres du comité votent tous pour cette proposition.

Nombre de votant : 14 pour et 1 absente.

2. Budget du Sisco

Madame CUEILLE Isabelle, conseillère municipale et présidente du Sisco présente ensuite le budget du Sisco. Il y a 125 élèves pour un budget de 105000€ de budget dont 42750€ pour Querrieu.

Investissement : Ecole numérique 3000€ subventionné à 80% pris par Amiens Métropole pour Querrieu

Mobilier et étagères pour Pont Noyelle – Demande de subvention pour un Ordinateur pour Sophie

Projet école (étude de faisabilité), Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reporter ce projet. La Mairie de Pont-Noyelle ne souhaitant pas pour l'instant donné suite à ce projet commun d'intérêt public.

3. Taux d'imposition pour 2021

Monsieur le Maire propose avec Monsieur HORVILLE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.

Après concertation l'ensemble des membres du comité votent tous pour cette proposition.

Nombre de votant : 14 pour et 1 absente.

4. Cotisation pour les Huttes dans les marais communaux :

Madame CAILLY Isabelle, adjointe au maire en charge des marais communaux présente la situation aux membres du conseil municipal. Deux huttes sont actuellement sur le Marais communal, aucune cotisation n'a jamais été demandée. Après avoir reçu les occupants en mairie, il est proposé au conseil municipal de valider une demande de cotisation annuelle d'un montant de 100.00 € avec l'obligation d'entretenir les huttes et leurs alentours. Le code du cadenas sera donné aux personnes concernées afin de pouvoir accéder aux huttes.

Après concertation l'ensemble des membres du comité votent tous pour cette proposition.

Nombre de votant : 14 pour et 1 absente

Elle présente ensuite une demande reçue par un habitant de la commune pour être garde-chasse. Compte tenu des désaccords entre les différents conseillers sur ce sujet et n'ayant pas toutes les informations nécessaires pour juger si cette fonction est nécessaire, Monsieur le Maire décide de reporter cette décision à une date ultérieure.

5. Programmation des travaux :

Terrain multisports et modification du projet pumptrack :

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que les travaux débuteront prochainement pour la création du terrain multisports. Il présente ci-dessous le plan global de l'aménagement. Il propose également selon les recommandations de SOMEA de réaliser une mare tampon afin de récupérer une partie des eaux de ruissellement de la route d'Allonville.



Il propose ensuite de travailler sur un projet 2020 selon le plan de financement (voir ci-dessous) de création de Pumptrack afin de compléter l'ensemble du site.

Les pumptracks sont des parcours circulaires avec des vagues successives et des virages élevés. La vitesse est gagnée en effectuant des mouvements de tire et de poussée. Sur le pumptrack, les pilotes peuvent parcourir un circuit en toute tranquillité, loin de la circulation habituelle, améliorant ainsi leur technique de conduite, leur coordination, leur équilibre et leur force. Cela contribue à son tour à améliorer la sécurité routière. Pumptrack peut être utilisé avec de nombreux outils sportifs sur roues différents, il sert un très grand nombre d'utilisateurs.



PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU CREATION D'UN PUMPTRACK en béton



Description du projet :	Montant HT		TVA	Montant TTC
1 - Etude-Conception	1 050,00 €	20%	210,00 €	1 260,00 €
2- Travaux préparatoires (E2S COMPANY)	8 205,00 €	20%	1 641,00 €	9 846,00 €
3- Plateforme pour Pumptrack (BOUDIER)	8 922,00 €	20%	1 784,40 €	10 706,40 €
4- Fourniture pumptrack STONEPARKS, -Modèle : Bowtie	22 800,40 €	20%	4 560,08 €	27 360,48 €
5-Transport	3 915,00 €	20%	783,00 €	4 698,00 €
6- Signalétique	354,00 €	20%	70,80 €	424,80 €
7- Pose des modules avec grue mobile de type PPM 50 t	7 253,00 €	20%	1 450,60 €	8 703,60 €

Coût total HT du chantier	52 499,40 €
TVA 20%	10 499,88 €
Coût total TTC du projet multisports	62 999,28 €

Subvention DETR sollicitée : 35% ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : skate-park et vélo free style Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - exercice 2021 - Dossier n° 3660557 - Déposé le 22 février 2021	18 374,79 €
Subvention REGION Hauts-de-France : 45% Equipements Sportifs de Proximité (EQSP) : les équipements de skate et de roller, les pistes de pump-track... EQSP-000353 - [EQSP] Equipements Sportifs de Proximité	23 624,73 €
Montant des aides (subventions)	41 999,52 €
Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA	20 999,76 €
Coût réel pour la collectivité après récupération de la TVA	10 499,88 €

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune à solliciter une aide de la REGION HAUTS DE FRANCE et la DETR (Etat) pour la création d'un Pumptrack en béton estimé à 52 499,40 € HT

Vidéo-surveillance

Malgré le besoin compte tenu de certaines incivilités notamment au parc des merlettes, le projet de vidéo-surveillance doit être reporté à 2022 faute de subventions accordées pour 2021.

PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO-PROTECTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



Description du projet :	Montant HT		TVA	Montant TTC
1- CAMERAS MOBOTIX Site Terrains de tennis	4 498,30 €	20%	899,66 €	5 397,96 €
2- CAMERAS MOBOTIX Site Ateliers	4 015,54 €	20%	803,11 €	4 818,65 €
3- CAMERAS MOBOTIX Site Aire de Jeux	8 922,00 €	20%	1 784,40 €	10 706,40 €
4- CAMERAS MOBOTIX acces Ecole	4 902,78 €	20%	980,56 €	5 883,34 €

Coût total HT du chantier	22 338,62 €
TVA 20%	4 467,72 €
Coût total TTC du projet multisports	26 806,34 €

Subvention DETR sollicitée : 40% RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ - Vidéoprotection *** L'aide accordée ne peut être cumulée avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)	8 935,45 €
Subvention DETR sollicitée : 40% RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ - Sécurisation des établissements scolaires - *** L'aide accordée peut être cumulée avec le FIPD Projets éligibles : Sécurisation périmétrique des bâtiments : Équipement en portails, barrières, interphone, vidéophone, les implantations de dispositifs de vidéoprotection	1 961,11 €
Montant des aides (subventions)	10 896,56 €
Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA	15 909,78 €



Travaux de clôtures :

Monsieur SANGLARD présente ensuite les résultats de la consultation pour la réalisation de clôtures. Après analyse des propositions de 5 entreprises du secteur, il s'avère que la meilleure offre économique est celle de l'entreprise HUBLART basée à Villers-Bocage.



CLÔTURES – MISE EN SECURITE : Ateliers municipaux et salle des associations

	HUBLART	GIGNON	FALIZE/BLONDEL	TERSPECTIVE	LD PAYSAGES
SITE 1: Ateliers municipaux	1 429,69 €	2 167,00 €	1 872,50 €	1 880,00 €	2 765,50 €
OPTION: Remplissage occultations	1 065,23 €	1 073,00 €	1 412,50 €	740,00 €	- €
SITE 2: Salle des associations	2 968,34 €	3 998,00 €	3 884,00 €	3 960,00 €	3 918,00 €
Montant HT	5 463,26 €	7 238,00 €	7 169,00 €	6 580,00 €	6 683,50 €
TVA 20%	1 092,65 €	1 447,60 €	1 433,80 €	1 316,00 €	1 336,70 €
Montant TTC	6 555,91 €	8 685,60 €	8 602,80 €	7 896,00 €	8 020,20 €

1er offre

5ème offre

4ème offre

2ème offre

3ème offre



Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune à passer commande à l'entreprise HUBLART pour un montant TTC de 6 555,91 €

Sécurité routière – rue de la cavée

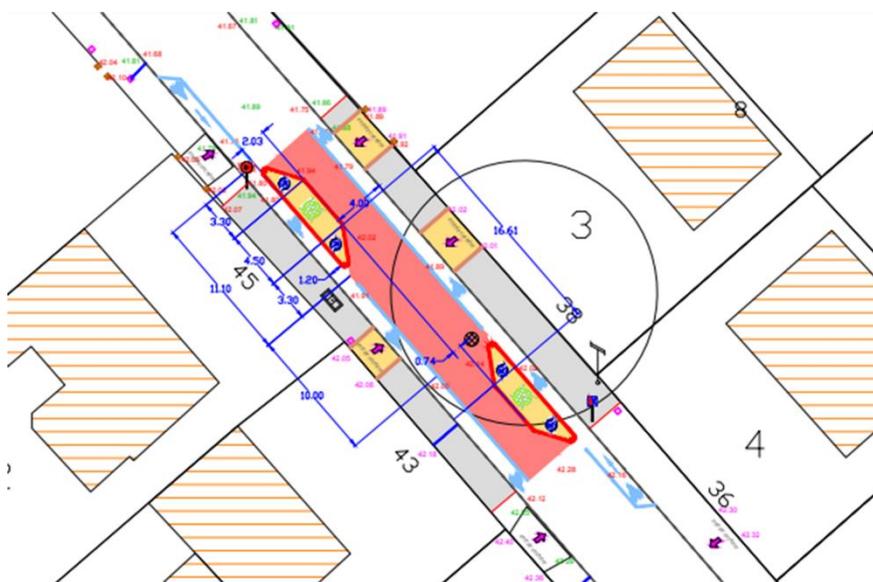
Monsieur le Maire présente ensuite le projet proposé par la Direction des Espaces Publics (Service Voirie) d'Amiens métropole en charge du projet (via la plateforme multiservice mise à disposition)

Après de nombreuses propositions refusées par le Conseil département, Monsieur le Maire présente celle qui sera présentée pour approbation au département. Sur cette route Départemental, la commune ne peut pas envisager de travaux sans l'approbation des services du département.



Projet :
aménagement de rond-
point rue neuve/ rue de
la cavée

Projet : aménagement de l'écluse rue de la cavée



Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ce projet d'aménagement.

Une présentation sera faite aux riverains dès l'avis favorable du conseil départementale.

Travaux – Salle des fêtes

Monsieur le Maire, propose ensuite au conseil municipal deux projets :

- 1. REMPACEMENT DES TABLES** : par des Tables professionnelles légères, rectangulaires et pliantes. Extrêmement résistante et légère, elle ne craint pas les chocs, ne se fissure pas et ne s'écaille pas. Supporte une charge de 500 kg uniformément répartie. Plateau en polyéthylène haute densité traité anti UV, épaisseur 5,1 cm. Piètement en acier traité anti-corrosion, thermolaquage traité époxy gris et équipé de patins anti-bruit en caoutchouc. Garantie 10 ans

Quantité : 20 unités pour un Montant total pour l'ensemble 1905,00 euros TTC

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cet investissement

- 2. TRAVAUX DE REMISE EN PEINTURE** (Toilettes, Mur, Couloir, Hall d'entrée) comprenant :
 - Grattage des murs endommagés + traitement anti-humidité Ponçage de l'ensemble des boiseries et des murs
 - Grattage mastic carreaux fenêtres et application d'un fixateur
 - Plafond : mise en peinture 2 couches finition blanc mat
 - Portes et bâtis : mise en peinture 2 couches de l'ensemble des boiseries
 - Murs : pose d'une toile de verre standard et mise en peinture 2 couches velours
 - option : Fourniture et pose de lames de pvc à clipser compris sous-couche, nez de marche anti-dérapant alu "bord sifflet" et plinthes

Compte tenu de l'état de celle-ci, et de la crise sanitaire Monsieur le Maire et d'autres conseillers pensent que c'est le moment de procéder à ce type de travaux compte tenu de l'inoccupation du bâtiment.

3 offres ont été demandés :

- Entreprise **CATY Peinture** à RIVERY (n'a pas souhaitée répondre à ce projet)
- Entreprise **POTE PEINTURE** à Pont-Noyelle pour un Montant TTC de 8 779,93 €
- Entreprise **MOREAU** à Pont-Noyelle pour un Montant TTC de 9 429,60€

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour ce projet et autorise Monsieur le Maire à commander la prestation à l'entreprise « POTE PEINTURE » pour un montant TTC de 8779.93 €

3. LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Compte tenu des travaux d'embellissement qui seront réalisés, Monsieur Denis PHILLIPON, conseiller municipal en charge des bâtiments demande à ce qu'on augmente le tarif de location de celle-ci.

Après concertation, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une augmentation de 50,00 € sur le tarif de location de la salle des fêtes.

Pour les habitants la location coutera désormais 300.00 euros et pour les extérieurs 500.00 €

6. Convention de subvention pour l'achat de vélos et pour l'achat de Composteur.

Madame GUY Isabelle, adjointe au Maire, présente ensuite deux dispositifs mis en place par Amiens métropole

- Convention pour l'achat de vélo

- convention pour l'achat de Composteur : Amiens métropole rembourse aux habitants de la Métropole un montant de 30 € aux habitants qui souhaite acheter un composteur.

Ce dispositif sera expliqué dans le prochain bulletin municipal.

7. Cimetière communal reprises des concessions.

Madame GUY Isabelle, adjointe au Maire, présente ensuite la situation du cimetière communale de la commune. 281 tombes sont à reprendre, ce qui nécessite le travail d'un fossoyeur. Le tarif est d'environ 400 € par tombe. Une demande de subvention sera faite auprès de la DETR pour 2022. Une programmation pluriannuelle de remise en état sera proposée au prochain conseil municipal afin d'estimer le cout global de l'opération. La commune doit également créer un ossuaire, pour un montant de 2500 €

8. Achat de la Parcelle 88 emplacement réservé dans le PLUi

Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de rentrer en négociation avec les propriétaires de cette parcelle n°88, déclarée en emplacement réservé pour la commune et non constructible dans le PLUi. Celle-ci est attenante au projet lotissement, et réservée pour la création d'une Voirie de liaison entre celui-ci et la rue pellation. **Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entamer les démarches avec les propriétaires.**

9. Questions diverses :

i. Convention de remboursement avec Amiens métropole :

Suite au rendez vous de Monsieur SANGLARD, Maire accompagné de Madame GUY, adjointe à Amiens métropole. Monsieur Patrick DESSEAUX, 1^{er} vice-président en charge de l'entretien des espaces publics, la commune de Querrieu signera avec Amiens métropole, une convention de remboursement pour l'entretien des espaces verts situés sur les routes d'intérêts communautaires (notamment la route nationale) Il y a aura un effet rétroactif des années 2018/2019/2020, le montant est d'environ 26977 €.

j. Changement de contrat photocopieur

Après avoir reçu un commercial, la municipalité va changer de prestataire pour la location du photocopieur de la Mairie. Ce changement apportera une économie annuelle de 385 € pour la même qualité de matériel

k. Station d'épuration et Fermages – régularisation des baux et des paiements

Madame AMIABLE Marie-Paule, 1^{ère} adjointe présente ensuite différents sujets :

1. Fermages : Madame LEIGNEL Cécile, n'ayant pas reçu depuis 5 ans de la part de l'ancienne municipalité les titres de paiements des fermages (pâtures situées à côté des marais) devra régler prochainement les 3 dernières années soit pour 2021 : pour 2020 : et pour 2019 :
2. Reprise de bail : parcelle 0063
Cette parcelle ayant un bail avec Mr Marc DERYCKE fait l'objet d'une demande de reprise de bail. Celui-ci n'ayant pas reçu depuis 2008 les titres de paiement, n'a pas réglé. Ce bail n'ayant pas été repris avant par la commune, fait l'objet d'une tacite reconduction.
Pour reprendre le terrain la commune doit payer un droit de reprise de 800.00 €
3. Monsieur le Maire et Madame Amiable ont reçus Monsieur DURIER Maire de Pont-Noyelle concernant le titre de recette émis par la commune de Querrieu pour le non-paiement des primes de bon fonctionnement de la station d'épuration. Ce titre est de 49723 euros et correspond au nom versement d'une partie des primes reversées par l'agence de l'eau à Pont-Noyelle qui devait être réparties entre les deux communes entre 1991 et 2013.
A ce jour, aucun accord n'a été trouvé et les deux communes doivent trouver une issue à cette situation compliquée qui dure depuis maintenant depuis 30 ans.